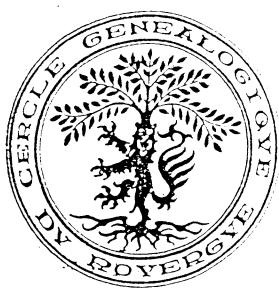


# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CONSTITUTIVE DU CERCLE GÉNÉALOGIQUE



## CERCLE GÉNÉALOGIQUE DU ROUERGUE

### Assemblée générale constitutive du 25 janvier 1992

Le 25 janvier 1992 se sont réunis en assemblée constitutive, aux Archives Départementales, 25, Avenue Victor Hugo à Rodez, dans la salle de lecture que Monsieur Jean Delmas, Directeur des Archives, avait obligamment mise à leur disposition, une trentaine de généalogistes rouergats, venus de multiples horizons : Espalion, Millau, Rodez, St Jean du Brulé, Albi, Montpellier ...

○ Après présentation des participants, dont certains représentent des associations déjà constituées - Millau : 88 adhérents, St Jean du Brulé : 73 membres, le premier soin a été :

- d'élaborer les statuts de la nouvelle Association qui se constitue sous le titre de « Cercle Généalogique du Rouergue ».
- de définir ses buts et champ d'action.
- de déterminer le montant de la cotisation, soit 120 f. réduite à 60 f pour les étudiants et à 25 f. pour ceux qui adhèrent déjà à une association.
- de nommer les membres du Conseil d'Administration et élire le Bureau.

○ Ont été ainsi désignés, élus ou cooptés :

- Membre d'honneur : M. Jean Delmas, Directeur des Archives de l'Aveyron.
- Secteur d'Espalion : MM. Henri Gimelac, Pierre Habert, François Ruech.
- Secteur de Millau : Mme Elisabeth Rouvier, MM. Maurice Miquel, de Montéty.
- Secteur de Rodez : MM. Robert Mouly, Thierry Pelat, Jacques Poulet.
- Secteur de St Affrique : MM. Bernard Brengues, Jean Falguier, Maurice Galtee.
- Secteur de Villefranche : Mme Geneviève Saurel, MM. J. Pierre Krum, Joseph René Laroque.

○ Et constituent le Bureau de l'Association :

- Présidente : Mme Geneviève Saurel - Vice-président : M. Maurice Miquel.
- Secrétaire : M. Thierry Pelat - Secrétaire adjoint : M. Robert Mouly.
- Trésorier : M. François Ruech - Trésorier adjoint : M. Jacques Poulet.

Responsable du bulletin : M. Pierre Habert

→ N.B. Vous recevez, avec le présent compte-rendu, une copie des statuts de notre Association qui, sauf opposition écrite de votre fait sous huitaine, seront considérés comme définitivement acceptés et immédiatement déposés à la Préfecture de l'Aveyron.

→ Rappel. Pour les membres du Conseil d'Administration, la prochaine réunion est fixée au samedi 7 mars 1992 - 10h.